

Jungholtz

Bulletin municipal d'informations



S'Dorfblättla



Chers habitants de Jungholtz,

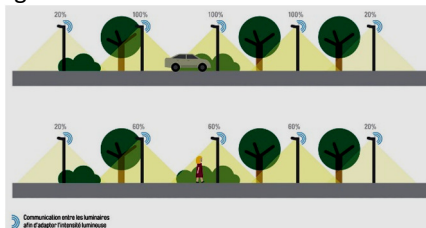
Déjà 2017 ! L'année 2016 a été riche en événements et cette nouvelle année semble prendre le même chemin.

A ce jour nous n'avons aucune idée de ce que sera le contexte national, mais pour ce qui concerne le contexte purement local, nous continuerons à avancer, pas après pas, pour gérer au mieux les affaires de la commune.

Les travaux de la rue Creuse sont achevés. Les riverains de cette rue semblent apprécier son "nouveau look" depuis la suppression des câbles aériens, l'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques et la mise en place d'un éclairage public intelligent. Ce nouvel éclairage répond ainsi à l'article 173 de la loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 qui introduit dans le droit de l'environnement la prévention des nuisances lumineuses et un objectif d'économies d'énergie visant à réduire les émissions inutiles de lumière artificielle, sans nuire à la sécurité publique ou à la sûreté d'installations et d'ouvrages sensibles.

L'éclairage public participe à la fois à la sécurité publique, en jouant un

rôle important dans la perception nocturne des espaces publics (identification des différents usagers, perception de leur comportement, détection des obstacles éventuels de la voirie), à la convivialité et à l'embellissement des espaces publics en mettant en valeur le patrimoine et en créant des ambiances nocturnes agréables.



L'éclairage public : un gouffre énergétique

Mais il est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations, car il représente près de 58% de la consommation d'électricité de la commune. Ce poids dans la facture de la collectivité est donc très important et nous conduit tout naturellement à faire le choix d'investir dans cette technologie intelligente capable de faire baisser la consommation d'électricité.

Ce type d'installation devra dans les années à venir être mis en place dans les autres rues du village. Cela est d'autant plus vrai qu'une analyse de l'état des lieux de nos installations d'éclairage a fait apparaître d'importants besoins de rénovation. Notre parc est composé de matériels obsolètes (luminaires en service depuis plus de 25 ans) et énergivores : boules

diffusantes, lampes à vapeur de mercure, etc...

Projets et travaux indispensables ne manquent pas, mais en ce mois de mars nous aurons surtout à faire le bilan financier de l'année écoulée (le compte administratif doit être adopté avant fin juin) et à finaliser les travaux de la commission des finances pour présenter le budget 2017.

Les autres projets ne sont pas mis en berne pour autant ; vous les trouverez tout au long des pages de ce bulletin, qui est un lien pour vous apporter un maximum d'informations sur nos actions.

Je vous invite tout particulièrement à lire la rubrique "Village à partager, une mémoire à transmettre" qui est à mon sens une excellente initiative qui permettra d'écrire l'histoire de notre village à travers vos témoignages et ainsi de mieux comprendre son évolution. Venez nombreux pour partager un moment convivial autour d'une sorte de "Stammtisch". L'objectif sera de rassembler les habitants autour de l'histoire du village et de valoriser le rôle de nos aînés dans le partage et la transmission de cette histoire et de ces valeurs qui disparaissent. L'Archiduc Otto d'Habsbourg - Lorraine ne disait-il pas que le passé est la rampe de lancement vers l'avenir ; que celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va car il ne sait pas où il est.

Guy HABECKER
Maire de Jungholtz ■

**MAIRIE HORAIRES
D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi	9h à 12h	17h à 19h
Mardi	-	14h à 16h
Jeudi	9h à 12h	-

ou sur rendez-vous : 03 89 62 22 11
@ mairie.jungholtz@wanadoo.fr
Permanence des élus **lundi de 18 à 20h.**

■ ■ ■ Numéros Utiles

Mairie	03 89 62 22 11
Ecole Primaire	03 89 62 22 13
Communauté de communes de Guebwiller (CCRG) 1 rue des Malgrés-Nous	03 89 62 12 34

SANTÉ / SECURITÉ

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Gendarmerie	03 89 76 92 01

Toutes Urgences Numéro prioritaire, européen, fonctionne avec mobiles et fixes	112
------------------------------------------------------------------------------------------	------------

SMS ou FAX Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre	114
--------------------------------------------------------------------------------------	------------

Médecin qui est de garde ?
Pour joindre un médecin en dehors des heures de consultation (la nuit, les jours fériés, dimanches et samedi après-midi), appelez le **15 (SAMU)** un médecin vous conseille ou vous adresse au médecin de garde le plus proche.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) CPAM - 2 rue Joffre - 68500 GUEBWILLER Horaires d'ouverture	0 810 25 68 10
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

Assistante sociale Pôle Gérontologique de Guebwiller	03 89 49 67 20
----------------------------------------------------------------	----------------

Assistante sociale 13 rue des Charrons SOULTZ	03 89 76 95 87
---------------------------------------------------------	----------------

Pôle emploi 170, rue de Guebwiller 68500 Guebwiller	3949
------------------------------------------------------------------	-------------

Allô service public Un numéro unique du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h - première réponse à vos questions administratives.	3939
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Brigades Vertes	03 89 74 84 04
------------------------	----------------

Déchetterie Rue Albert Reinbold	03 89 76 19 45
-------------------------------------------	----------------

CALEO URGENCE GAZ	03 89 62 25 00
--------------------------	----------------

COM COM BUS Horaires de circulation du Com-Com-bus : du lundi au samedi de 9 h à 19 h et le samedi soir 19 h à minuit.	03 89 62 56 10
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

■ ■ ■ Nouveautés administratives ...

Prolongation de la durée de validité de votre Carte Nationale d'Identité sécurisée.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les personnes mineures. Les cartes sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 bénéficient de la prolongation de validité automatiquement sans démarche à accomplir.

Toutefois, tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans. Malgré les nombreuses mesures d'accompagnement mises en place pour faciliter le déplacement des ressortissants français avec CNI et afin de pallier certaines difficultés rencontrées par les usagers (refus d'embarquement à bord de vols ou de bateaux de croisière, par exemple..), le renouvellement de la CNI facialement périmée ou en voie de l'être, est dorénavant autorisé.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

L'utilisateur doit justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage (cf liste jointe) et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide.

La preuve du voyage pourra être apportée par des moyens tels que le titre de transport, la réservation ou le devis auprès d'une agence de voyage, le justificatif ou la réservation d'hébergement, une attestation de l'employeur pour les personnes amenées à voyager à l'étranger. Dans le cadre du plan Préfecture nouvelle génération, et lorsque les CNI seront recueillies et instruites par les communes équipées d'un dispositif de recueil CNI, le justificatif sera numérisé au moyen de ce dispositif.

Liste des pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage : Tous les pays de l'Union Européenne : L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

- Les pays limitrophes : Andorre, Monaco et la Suisse.
- Les autres Etats : Le Monténégro, Saint-Marin, la Serbie, l'Islande, le Lichtenstein, le Vatican, l'Albanie, l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, l'Egypte, la Turquie et la Norvège.

La Tunisie (uniquement pour les binationaux ou les personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

Retrouvez toutes informations complémentaires sur : diplomatie.gouv.fr

Autorisation de sortie du territoire : obligatoire à partir du 15 janvier 2017

L'Autorisation de Sortie de Territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017. L'autorisation sera formulée par le biais d'un formulaire CERFA téléchargeable sur internet (non encore accessible) par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement. Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est prévu aucun passage en mairie.

■ A noter : Un arrêté doit fixer le modèle du formulaire à utiliser ainsi que la liste des documents admis pour justifier de l'identité du signataire. ■

Information 'Dernière Minute'

« L'amicale des pompiers organise un jambon à la broche le **dimanche 25 juin 2017** pour midi au terrain de foot à Rimbach, des tracts vous seront distribués dans les boîtes aux lettres pour faire vos réservations. »

Voeux du Maire

Le vendredi 6 janvier 2017 le maire a présenté ses voeux à la population, en présence du Conseil Municipal et de très nombreux invités.

Après le discours du Maire, Mme Karine PAGLIORULO, Conseillère Départementale, a remis la médaille d'honneur départementale à M. Henri KAUFFMANN pour son action bénévole au sein de l'Harmonie et de l'Association des Aviculteurs de Jungholtz.

Puis Nathalie ARICO a procédé à la lecture du palmarès des maisons, balcons et jardins fleuris avant de passer la parole à Francis LAUCHER pour la remise des diplômes de reconnaissance et insignes des donateurs de sang. Après la photo souvenir, l'ensemble des personnes présentes ont partagé un beau moment de convivialité. ■



Activités des associations

Association des Aviculteurs de Jungholtz

La traditionnelle exposition avicole s'est passée cette année sans la présence des volailles en raison du principe de précaution pour éviter la

propagation de la grippe aviaire.

L'absence des coqs et des poules a été assez surprenante... Pas de cocoricos durant les discours ! pas de cocoricos

durant le repas ! pas de cocoricos... mais une belle affluence pour visiter l'exposition et pour le repas du dimanche midi.



LOTO de la Musique Harmonie de Jungholtz

Une fois de plus, le loto organisé par la Musique Harmonie de Jungholtz a remporté un vif succès. Victime de son succès, la salle était comble.

Pour les amateurs qui sont arrivés de bonne heure, l'après midi s'est déroulée de façon agréable et comme toujours les gagnants avaient le sourire... quant aux autres, ils ont pu, pour se consoler, déguster les douceurs réalisées par les bénévoles de l'association. ■



Hiver 2016/2017

Cet hiver, les conditions climatiques ont rendu l'état des routes particulièrement difficile par moments. Accidents de circulation, accrochages et autres tracasseries ont été multiples ...

On sait bien que l'hiver est l'un des sujets favoris en ce début d'année ! Avant son arrivée, on se demande à quoi il va ressembler. Lorsqu'il est là, on se plaint s'il n'y a pas assez de neige, s'il y en a trop, s'il fait trop froid, s'il pleut, etc. Et lorsque l'hiver est terminé, on se réjouit ou l'on se plaint (encore) de ce qu'il a laissé à son passage. Vous aurez donc compris que



toute prévision ou prédiction sur cette saison emblématique retient l'attention. Les gens sont ainsi fait ; à chaque flocon de neige, c'est la panique... À croire que certains ne se rappellent plus des longs hivers d'antan.

Jungholtz aussi a connu son épisode de neige et verglas ! Pour permettre une

circulation la plus sécurisée possible dans le village, Sylvain était à pied d'œuvre tôt le matin, tard le soir, week-end compris pour prendre en charge le déneigement et l'épandage de sel dans le respect des règles.

Durant cette période, le quotidien de l'ouvrier communal n'a pas toujours été facile, et il a eu droit, en guise de bizutage à son nouveau poste, à son lot quotidien de frayeurs. Mais il faut dire qu'il a bien maîtrisé la gestion du risque et la conduite du chasse-neige sur verglas et neige !

Grands Anniversaires



La municipalité, en la personne de son maire et des adjoints; est heureuse de se rendre auprès de ses citoyens pour les honorer et fêter leur anniversaire.

Et ce n'est pas un mais quatre grands anniversaires que nous avons eus le plaisir de fêter en ce début d'année 2017.

Monsieur Joseph BELTZUNG, entouré de ses fils et de son arrière petite fille, nous a fait l'honneur de nous recevoir et de fêter avec nous ce bel anniversaire.

90 ans d'une vie bien remplie de moments de joie et d'autres de tristesse face aux épreuves de la vie. En sa qualité d'instituteur il a aussi passé plusieurs années auprès des élèves de notre école primaire ... Félicitations à vous et Joyeux anniversaire.

Après avoir savouré cette charmante soirée en votre compagnie, une soirée qui vient de couronner cette belle décennie, vous nous avez donné rendez-vous dans 10 ans, en reprenant cette citation "vieillir est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps !"



Joyeux Anniversaire

Puis quelques jours plus tard, c'est **Madame Marie ANSEL** que les élus ont rencontrée pour fêter son anniversaire. Une belle soirée au cours de laquelle nous avons retracé le fil d'une vie bien remplie ... à Jungholtz. D'anecdote en anecdote, c'est le quotidien de notre village qui a été évoqué, en toute simplicité ; que de souvenirs évoqués durant cette soirée...

Messieurs les adjoints ont excusé Monsieur le Maire retenu par une autre mission ; mais ils n'ont pas dérogé à la tradition d'honorer Mme ANSEL et de lui souhaiter un bon Anniversaire et tous les vœux de Santé pour ses 80 printemps !

Merci à M. & Mme ANSEL pour ces instants sympathiques.



Grands Anniversaires

Le 21 Février, c'est **Monsieur Daniel ARNOLD** qui a été mis à l'honneur à l'occasion de ses 80 ans.

"80 ans et toujours fringants!" est le titre d'un livre de Danielle MOREAU, mais cette expression peut très bien décrire le dynamisme et l'optimisme de Daniel ARNOLD.

M. ARNOLD nous a concocté, comme il sait si bien le faire, un excellent kougelhophf et un cake au chocolat ; eh oui c'est lui qui est aux fourneaux et qui s'occupe de Denise son épouse. M. ARNOLD est un fêru de voyage en train, mais aussi de natation, discipline qu'il pratique en moyenne deux fois par semaine. Serait-ce le secret de sa forme ?

Cette soirée d'anniversaire a été une belle occasion de partager un moment convivial autour d'un verre, un beau moment empreint d'émotion. ■



Puis en ce début du mois de mars, c'est Madame Eugénie CLEMENTZ qui, au lendemain de son anniversaire, a eu le plaisir de recevoir la visite d'une délégation municipale conduite par le maire accompagné de trois de ses adjoints.

Mme CLEMENTZ s'est vu remettre le traditionnel arrangement floral pour fêter en compagnie de deux de ses filles Elisabeth et Michèle et de son gendre Roland, ce joyeux tournant de sa vie et arroser ses 85 printemps.

Maman de quatre filles, elle fait sans nul doute partie de cette génération amoureuse de la vie, joyeuse et passionnée qui nous prouve qu'on peut savourer les joies de l'existence quelle que soit sa date de naissance. Sa bonne humeur contagieuse est un formidable exemple pour nous !

Ainsi réunis autour d'un bon cru, nous avons partagé une soirée fort sympathique au cours de laquelle nous avons tant discuté, rit, et découvert ou redécouvert des anecdotes de l'histoire du village, que nous n'avons pas vu s'égrener les heures ... ! ■

En bref ...

➔ De nouvelles obligations pour la construction

La délivrance des permis de construire est soumise en 2017 à de nouvelles exigences. Ainsi, les travaux d'isolation thermique deviennent obligatoire lors de travaux de réhabilitation importants (ravalement de façade, réfection de toiture, aménagement pour rendre un local habitable). Le recours à un carnet numérique d'entretien et de suivi est également exigé pour toute construction neuve. Ces constructions devront dorénavant intégrer des infrastructures dédiées à la recharge des véhicules électriques et au stationnement sécurisé des vélos. Cette obligation s'applique aux bâtiments accueillant un service public. Enfin à compter du 1^{er} mars 2017, le recours à un architecte devient obligatoire pour tout bâtiment d'une surface supérieure à 150m² (hors constructions à usage agricole). (JDM-Février 2017) J.C.P. ■

➔ Casque obligatoire pour les enfants à vélo

Décret n°2016-1800 et Arrêté NOR: INTS1634098A du 21 décembre 2016 (JO du 22 décembre 2016).

A compter du 22 mars 2017, le port du casque est obligatoire pour les conducteurs de cycle et leurs passagers âgés de moins de 12ans. Les adultes transportant ou accompagnant des enfants ne portant pas de casque seront passibles d'une contravention de 4^e classe. Le casque doit respecter les caractéristiques du casque pour cycliste conforme à la réglementation "CE", ce que précise l'arrêté. ■

Un village à partager, une mémoire à transmettre !

La commission patrimoine souhaite organiser des rencontres dont le thème de discussion serait "un village à partager, une mémoire à transmettre".

Ce projet prévoit des rencontres libres, une espèce de "Stammtisch" durant lequel les participants feront appel à leur mémoire pour expliquer le quotidien de la vie à Jungholtz.

L'objectif sera de collecter des anecdotes et histoires vécues Car tout village, même le plus modeste possède un riche passé.

L'objectif sera aussi de rassembler des habitants du village autour de son histoire et de valoriser le rôle de nos aînés dans le partage et la transmission de cette histoire et des valeurs qui disparaissent.

Pourquoi écrire l'histoire de notre village ?

Connaître l'histoire de ses ancêtres, connaître les origines de sa famille, en replaçant une personne dans son environnement permet de comprendre beaucoup mieux tel ou tel fait.

De plus, les villages ont bien changé ; un village aujourd'hui sous peuplé pouvait, il y a deux ou trois siècles, compter de nombreuses exploitations agricoles, des petits commerces, une école... il est bien difficile d'imaginer aujourd'hui la vie rurale d'autrefois, les fêtes, les événements religieux qui faisaient partie intégrante de la vie de nos ancêtres. Les archives communales (ceci est d'autant plus vrai pour Jungholtz qui est une toute jeune commune !) sont souvent très cadrées mais ne relatent pas la "vraie vie".

Alors, partant de ce constat et conscients que beaucoup de choses se transmettent sans passer par l'écrit, nous souhaitons faire appel à vous pour récolter cette mémoire orale, une mémoire à transmettre.

Chaque rencontre pourrait avoir un fil conducteur ; Bertrand Risacher propose des thèmes comme par exemple :

- ✓ Les entreprises et leurs employés
- ✓ Les commerces et les artisans
- ✓ La 2^{ème} Guerre mondiale à Jungholtz
- ✓ Les associations
- ✓ Les fêtes
- ✓ Les immigrés
- ✓ etc ...

Nous vous proposerons d'ici à ce printemps diverses dates de rencontres. En attendant, préparez vos méninges ...



Journée du Patrimoine

Le thème national des JEP 2017 est :

Patrimoine et jeunesse

Cette thématique nationale peut être développée de deux manières :

- ↳ les traces dans le patrimoine de la prise en compte de la jeunesse tels que les établissements scolaires
- ↳ aborder le patrimoine de manière ludique en s'adressant aux jeunes et aux familles.

La commission patrimoine se réunira pour définir le programme à proposer pour cette journée qui se déroulera à Jungholtz le **Samedi 16 septembre 2017**.



2^{ème} Journée Citoyenne

Fort du succès de la 1^{ère} journée citoyenne, la municipalité propose de rééditer l'expérience et propose la date du **27 mai 2017** pour cette seconde édition.

Un des objectifs de cette journée, outre la convivialité, est de permettre à chacun de "donner une journée pour son village".

Afin d'organiser au mieux cette journée, merci de bien vouloir indiquer votre participation **au plus tard le 20 avril** prochain à l'aide du flyer joint au présent bulletin.



Course aux oeufs

Et si on allait rejoindre le lapin de Pâques pour une jolie chasse gourmande ? Pâques et sa chasse aux œufs est l'un des moments privilégiés des enfants après Noël.

L'AGSPJ concoctera une **chasse aux oeufs** qui dépote... Voilà un bon plan pour passer un bon moment, s'amuser et gagner quelques bons chocolats. Les enfants devront être sous la responsabilité d'un adulte.

Alors, prêt pour une chasse grandeur nature ? N'oubliez pas le petit panier pour la récolte.

Pour la bonne organisation de cette belle course aux œufs qui aura lieu **le lundi 17 avril à 11h**, inscrivez vos enfants auprès des membres de l'AGSPJ ou directement au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

... et vive la chasse aux œufs.

Communication sur le vote par procuration.

Dans la perspective de l'élection présidentielle et des élections législatives si vous souhaitez voter par procuration et pour éviter l'afflux des demandes de dernière minute auprès des officiers de police judiciaire, vous pouvez préparer votre demande en ligne. Le formulaire est

accessible sur <http://service-public.fr>. il faut le compléter, l'imprimer et le déposer au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail.

<http://www.haut-rhin.gouv.fr>.

SUPER CHASSE AUX OEUFS
dans le Parc
(près du terrain de Tennis)

Lundi 17 avril 2017
de 11h à 12h

GRATUIT -

Inscription avant le 10 avril 2017 au secrétariat de Mairie
par mail ou téléphone ou à l'AGSPJ à l'adresse suivante : agspj@outlook.fr

Carnaval quand tu nous tiens !



Un défilé haut en couleur entre le Pré du Vallon, lieu de rassemblement et la salle polyvalente. En effet, les 'carnavaliers' avaient mis en avant tous leurs talents pour déguiser petits et grands en personnages historiques, de bandes dessinées ou tout simplement pour faire un retour vers le passé ou un grand bond dans le futur ...

Les enfants parfois intimidés à l'idée de défiler costumé se sont joints à ce joyeux carnaval où, sous une pluie de confettis, l'on pouvait côtoyer toutes les époques des hommes de Cro-Magnon aux chevaliers en passant par les Égyptiens avec Cléopâtre et Obélix... et même Zoro et son fidèle compagnon Bernardo...

Un cortège animé par nos musiciens, applaudis par la foule rassemblée tout le long du trajet malgré la météo menaçante !



Etat Civil

Grands Anniversaires (70 ans et plus)

	AULLEN née TAGLANG	Marie	02/03/1945
	CHRISTMANN	Maria	03/03/1940
M	HEINRICH	Daniel	07/03/1942
A	CLEMENTZ née FORR	Eugénie	09/03/1932
	SCHLEIFFER née JUNG	Yvette	09/03/1938
R	TOIGO	Pierrette	22/03/1935
	FRICKER née MULLER	Gisèle	23/03/1944
S	HABECKER	René	28/03/1930
	GIARDINO	Jean	29/03/1941
	LEDERMANN née CUNAT	Andrée	29/03/1947
	KECH née BESSEUX	Anne	03/04/1930
	KIHL	Roland	04/04/1944
	BALDINGER née MURE	Monique	06/04/1940
	DASILVA MARQUES	Emilia	07/04/1947
	HEINRICH née MUNCH	Francine	07/04/1946
A	LACOTE née BURGER	Violette	09/04/1947
	ANSEL	Eugène	11/04/1938
V	REYER	François	12/04/1937
	BERBETH	Richard	13/04/1947
R	BIHRY	Marie Madeleine	13/04/1926
	KAUFFMANN née LENDER	Emilienne	15/04/1938
I	WEHRLÉN née BERBETH	Marie-Hélène	17/04/1946
L	HARTMANN	Gérard	21/04/1938
	HUG	Gilbert	21/04/1942
	BOLTZ née HEYER	Lucie	25/04/1938
	KURST	Gérard	25/04/1947
	BALDINGER	Robert	27/04/1943
	BRUCKER	Antoine	27/04/1942
	ADAM née CHRISTMANN	Marie Odile	29/04/1943

Naissances (en 2016)

Janvier 2016

FLEISCHER Marius
TAULEIGNE Lysia
SAHBANI Adlane



Février 2016

GUYOT Louise



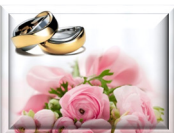
Août 2016

ROCHETTE Lana



Décembre 2016

CONREAUX STIRLING Lucas Paul Gabriel



Mariage (en 2016)

Sébastien ROCCO & Joanna DURAND

Décès (en 2016)

Flick Jeanne épouse MISTLER - 19/05/2016
KORNACKER née ZIEGLER Yvonne - 17/07/2016
ROTHUT Gérard - 19/08/2016
WIHRLÉN Martine - 21/10/2016
AULLEN Marie épouse BELTZUNG - 26/12/2016



Si vous constatez un oubli ou que vous ne souhaitez pas qu'une information relative à un événement d'état civil apparaisse dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le signaler (de préférence par écrit) afin que nous puissions en tenir compte.

Dates à noter

17 Avril	Course aux Œufs - Lundi de Pâques
23 Avril	Elections Présidentielle - 1 ^{er} tour
29 Avril	Concert Musique Harmonie de Jungholtz
7 Mai	Elections Présidentielle - 2 ^{ème} tour
8 Mai	Commémoration de la Victoire 1945
27 Mai	2 ^{ème} Journée Citoyenne
11 Juin	Elections Législatives - 1 ^{er} tour
18 Juin	Elections Législatives - 2 ^{ème} tour
Date à confirmer	Kermesse d'été dans le parc
25 Juin	Amicale des Pompiers - Jambon à la broche
14 Juillet	Fête Nationale
30 Juillet	Marché aux puces
16 Sept.	Journée Européenne du Patrimoine

Moustique Tigre

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Département est très impliqué, avec son partenaire technique la Brigade Verte, dans les actions de lutte contre les nuisances dues aux moustiques.

A cette action de fond s'ajoute aujourd'hui la responsabilité de la lutte contre la prolifération du moustique-tigre dont la présence est avérée, depuis la fin de l'année dernière sur deux communes haut-rhinoises.

La dissémination de cet insecte invasif est évitable, à condition que chacun, individuellement et collectivement, adopte les bons gestes pour limiter la présence de gîtes de ponte. A cet effet, notre collectivité et la Brigade Verte ont édité une plaquette d'information "Agissez avant d'être piqué". Pour l'obtenir : tél 03 89 30 65 30



“

Pour signaler la présence de ce moustique, ou simplement pour vous informer:

www.signalement-moustique.fr

”



La franchise en déchèteries modifiée pour les particuliers.

La RIOM a été mise en place avec une franchise de 100 kg de déchets déposés en déchèterie et un nombre de passages limité. Le coût de ces 100 kg est intégré à la part fixe de votre redevance.

Pour 2017, la franchise de 100kg est supprimée et remplacée par une franchise de 12 passages par an quelles que soient les quantités déposées en déchèteries.

Cette option retenue par la CCRG aura des incidences sur la redevance. Ainsi la part fixe passe de 123 € en 2016 à 173 € en 2017. ■